



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Qualité nutritionnelle de l'alimentation

Question au Gouvernement n° 2719

Texte de la question

QUALITÉ NUTRITIONNELLE DE L'ALIMENTATION

M. le président. La parole est à Mme Michèle Crouzet.

Mme Michèle Crouzet. Le 5 février 2020, je présentais à la commission des affaires économiques mon rapport d'information sur le suivi des conclusions de la commission d'enquête sur l'alimentation industrielle. Cette mission de suivi avait pour but de faire un état des lieux des trente-huit préconisations. Force est de constater, depuis 2018, une prise de conscience de la nécessité d'améliorer la qualité des aliments industriels. L'étude de l'Observatoire de la qualité de l'alimentation – l'OQALI – confirme bien la réduction de l'utilisation des additifs dans certaines catégories.

Si les industriels se sont mobilisés pour diminuer le nombre d'additifs présent dans leurs produits, il leur reste en revanche des efforts à accomplir concernant l'abaissement des taux de sel, de sucre et de gras. Ces réductions sont indispensables pour parvenir à une diminution significative du nombre de personnes atteintes de surpoids, d'obésité et de maladies chroniques.

J'estime également que la France doit être pionnière, sur la scène européenne, en matière d'amélioration de la qualité de l'alimentation. La nouvelle Commission européenne a d'ailleurs récemment présenté son pacte vert pour l'Europe, qui comporte un volet consacré à la transformation de nos systèmes alimentaires, appelé « de la ferme à la fourchette ». Il est donc indispensable que la France se mobilise, dans les prochains mois, pour renforcer la transparence sur l'origine des produits, pour améliorer la composition des aliments industriels et pour soutenir l'harmonisation du système d'étiquetage des produits alimentaires.

Je pense notamment au Nutri-score, qui a été instauré en France et qui, grâce à la pression des consommateurs, a encouragé de nombreux industriels à l'utiliser et à reformuler leurs recettes. Il serait souhaitable que l'ensemble des pays membres de l'Union européenne adopte ce système d'étiquetage nutritionnel. Afin que l'alimentation ne soit plus un marqueur social, monsieur le ministre, pouvez-vous nous exposer, monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, les actions que le Gouvernement entend mener, aux niveaux national et européen, pour que chacun accède à une alimentation saine et de qualité ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Merci, madame Crouzet, pour l'ensemble des travaux que vous menez depuis longtemps déjà sur l'alimentation et la qualité nutritionnelle de nos aliments. Le rapport que vous avez déposé le 5 février 2020 fera date, en effet. Vous êtes nombreux à travailler à ces sujets, en particulier Richard Ramos, très en pointe, que je salue aussi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

M. David Habib. Comme quoi il n'est pas rancunier vis-à-vis du MODEM ! (*Sourires sur les bancs du groupe SOC.*)

M. Didier Guillaume, ministre. Tout le monde s'accorde désormais, je crois, à considérer que l'agriculture et l'alimentation ne peuvent être dissociées. De même, l'alimentation et la santé doivent aller de pair pour lutter contre l'obésité et pour une meilleure qualité nutritionnelle. Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et celui des solidarités et de la santé œuvrent en ce sens. Je ne doute pas qu'Olivier Véran, qui a beaucoup travaillé au Nutri-score et a souvent défendu ces sujets dans l'hémicycle, prolongera ce travail.

M. David Habib. Et Jean-Baptiste Lemoyne, on n'en parle pas ?

M. Didier Guillaume, ministre. Vous l'avez dit, il faut absolument réussir à réduire les taux de sel, de sucre et de gras. Nous avons commencé à y œuvrer avec la fédération des entreprises de boulangerie et nous poursuivrons ces travaux pour aboutir à la diminution du taux de sel. Le pain représente en moyenne 25 % du sel présent dans l'alimentation. Nous devons aller plus loin et élargir cette démarche aux autres produits. L'ANSES – l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – nous rendra un rapport d'ici à l'été 2020 ; forts de ce rapport et de vos recommandations, nous y travaillerons. Le Nutri-score permettra de déterminer la qualité de l'ensemble des produits.

Enfin, nous agissons aussi au niveau européen pour que ces sujets figurent à l'ordre du jour. Avec Agnès Pannier-Runacher, nous travaillons à la clarté de l'étiquetage. En outre, à la demande de la France, nous avons organisé, à l'échelle européenne, un colloque qui devrait porter ses fruits.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Crouzet](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2719

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2020](#)